

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juin 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>			<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2017</u>	<u>2016</u>			<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Actifs immobilisés							
Immobilisations incorporelles		191 294	172 396	Capital social		4 634 696	4 213 360
Moins : amortissements		(162 094)	(141 810)	Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
	4	29 200	30 586	Réserves		1 221 336	1 198 336
Immobilisations corporelles		9 108 506	5 379 286	Résultats reportés		636 682	170 547
Moins : amortissements		(3 031 723)	(2 708 842)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		7 945 754	7 035 283
	4	6 076 783	2 670 444	Compte spécial d'investissement		-	360 000
Immobilisations financières	5	1 741 077	1 516 642	Résultat après affectation au compte spécial d'investissement		1 280 916	1 814 479
Total des actifs immobilisés		7 847 060	4 217 672	Résultat net de l'exercice		1 280 916	2 174 479
Autres actifs non courants	6	289 518	135 651	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	9 226 670	9 209 762
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		8 136 578	4 353 323	PASSIFS			
ACTIFS COURANTS				PASSIFS NON COURANTS			
Stocks		2 750 477	2 385 518	Emprunts et dettes assimilées	12	2 169 184	64 089
Moins : provisions		(15 000)	(15 000)	Provisions pour risques et charges		188 777	188 777
	7	2 735 477	2 370 518	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 357 961	252 866
Clients et comptes rattachés		5 875 161	6 250 406	PASSIFS COURANTS			
Moins : provisions		(232 621)	(290 806)	Fournisseurs et comptes rattachés	13	4 090 830	3 105 674
	8	5 642 540	5 959 600	Autres passifs courants	14	1 380 456	1 484 934
Autres actifs courants	9	960 506	577 298	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	860 216	84 583
Liquidités et équivalents de liquidités	10	441 032	877 080	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		6 331 502	4 675 191
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		9 779 555	9 784 496	TOTAL DES PASSIFS		8 689 463	4 928 057
TOTAL DES ACTIFS		17 916 133	14 137 819	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		17 916 133	14 137 819

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2017</u>	<u>2016</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	16	15 019 548	14 768 121
Autres produits d'exploitation	17	48 979	71 703
Production immobilisée		-	8 074
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>15 068 527</u>	<u>14 847 898</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	7	(92 175)	55 365
Achats consommés	18	9 120 355	7 952 950
Charges de personnel	19	2 096 152	1 980 387
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	511 380	427 552
Autres charges d'exploitation	21	1 982 794	1 622 281
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>13 618 506</u>	<u>12 038 535</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>1 450 021</u>	<u>2 809 363</u>
Charges financières nettes	22	(236 874)	(17 373)
Produits des placements	23	239 960	239 964
Autres gains ordinaires	24	23 536	60 477
Autres pertes ordinaires	25	(3 628)	(105 576)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>1 473 015</u>	<u>2 986 855</u>
Impôt sur les sociétés	26	(192 099)	(613 656)
Contribution conjoncturelle		-	(198 720)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>1 280 916</u>	<u>2 174 479</u>
Affectation au compte spécial d'investissement		-	(360 000)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>1 280 916</u>	<u>1 814 479</u>
(Après affectation au compte spécial d'investissement)			
Résultat par action	11	0,287	0,526

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

(exprimé en dinars)

	Notes	31 décembre	
		2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	27	18 693 997	15 587 416
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	28	(12 942 445)	(11 784 152)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	29	(2 652 976)	(2 104 690)
Intérêts payés	30	(225 377)	(17 373)
Impôts sur les bénéfices payés	31	(1 130 332)	(219 842)
		<u>1 742 867</u>	<u>1 461 359</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Intérêts et dividendes reçus	32	239 960	239 964
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(3 730 231)	(751 362)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	14 500	54 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	(198 000)	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	5	2 500	403 000
		<u>(3 671 271)</u>	<u>(54 398)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	35	(1 264 020)	(1 010 813)
Encaissements provenant des emprunts	12	2 590 000	-
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	12	(259 671)	(166 200)
Encaissement des crédits à court terme	15	400 000	-
		<u>1 466 309</u>	<u>(1 177 013)</u>
Variation de trésorerie			
		<u>(462 095)</u>	<u>229 948</u>
Trésorerie au début de l'exercice	36	877 080	647 132
Trésorerie à la fin de l'exercice	36	414 985	877 080

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2017	2016		2017	2016		2017	2016
Produits d'exploitation	15 068 527	14 839 824	Coût des matières consommées	9 120 355	7 952 950			
Production immobilisée	-	8 074	Déstockage de production	-	55 365			
Production stockée	92 175	-						
<u>Production</u>	15 160 702	14 847 898	<u>Achats consommés</u>	9 120 355	8 008 315	<u>Marge sur coût matières</u>	6 040 347	6 839 583
Marge sur coût matières	6 040 347	6 839 583	Autres charges externes	1 867 816	1 523 846			
<u>Sous total</u>	6 040 347	6 839 583	<u>Sous total</u>	1 867 816	1 523 846	<u>Valeur ajoutée brute</u>	4 172 531	5 315 737
Valeur ajoutée brute	4 172 531	5 315 737	Impôts et taxes	114 978	98 435			
			Charges de personnel	2 096 152	1 980 387			
<u>Sous total</u>	4 172 531	5 315 737	<u>Sous total</u>	2 211 130	2 078 822	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	1 961 401	3 236 915
Excédent brut d'exploitation	1 961 401	3 236 915	Charges financières nettes	236 874	17 373			
Produits des placements	239 960	239 964	Dotations aux amortissements et aux provisions	511 380	427 552			
Autres gains ordinaires	23 536	60 477	Autres pertes ordinaires	3 628	105 576			
			Impôt sur les sociétés	192 099	613 656			
			Contribution conjoncturelle	-	198 720			
<u>Sous total</u>	2 224 897	3 537 356	<u>Sous total</u>	943 981	1 362 877	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 280 916	2 174 479
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	1 280 916	2 174 479

I- LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 31 décembre 2017 à 4.634.696 dinars divisé en 4.634.696 actions d'une valeur nominale d' un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM ;
- La société TALOS est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 99 % par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 41% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale. La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Animaux de service	20%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice s'il se rapporte à des éléments monétaires dont la durée de vie ne dépasse pas l'exercice subséquent.

Pour les éléments monétaires dont la durée de vie s'étale au delà de l'exercice subséquent, l'écart de conversion est porté au bilan et fait l'objet d'amortissement sur la durée de vie restante de l'élément.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II - LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2017, un montant net de D : 6.105.983 contre D : 2.701.030 au 31 décembre 2016, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur Nette 2017</u>	<u>Valeur Nette 2016</u>
- Immobilisations incorporelles	191 294	162 094	29 200	30 586
- Immobilisations corporelles	9 108 506	3 031 723	6 076 783	2 670 444
<u>Total</u>	<u>9 299 800</u>	<u>3 193 817</u>	<u>6 105 983</u>	<u>2 701 030</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements				Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Transferts	Cessions	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		172 396	18 898	-	-	191 294	141 810	20 284	-	162 094	29 200
Logiciels	33%	157 087	18 898	-	-	175 985	135 140	18 530	-	153 670	22 315
Concessions	33%	8 796	-	-	-	8 796	6 670	1 754	-	8 424	372
Immobilisations incorporelles en cours		6 513	-	-	-	6 513	-	-	-	-	6 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 379 286	3 778 419	-	(49 199)	9 108 506	2 708 842	372 080	(49 199)	3 031 723	6 076 783
Terrain		1 235 186	2 362 419	607 246	-	4 204 851	-	-	-	-	4 204 851
Constructions	5%	753 296	872 867	-	-	1 626 163	528 792	73 683	-	602 475	1 023 688
Agencements et aménagements	15%	569 003	156 899	-	-	725 902	489 076	31 979	-	521 055	204 847
Equipements industriels	15%	312 201	2 264	-	-	314 465	246 015	17 432	-	263 447	51 018
Installations techniques	15%	13 867	-	-	-	13 867	12 784	251	-	13 035	832
Installations générales	15%	170 217	15 217	-	-	185 434	157 021	5 172	-	162 193	23 241
AAI généraux	15%	85 194	7 748	-	-	92 942	58 357	6 319	-	64 676	28 266
Ouillage industriel	15%	47 310	5 398	-	-	52 708	36 059	3 439	-	39 498	13 210
Matériel de transport	20%	1 014 765	34 750	-	(49 199)	1 000 316	833 536	110 699	(49 199)	895 036	105 280
Mobilier, matériel de bureau	20%	113 614	5 338	-	-	118 952	83 446	11 470	-	94 916	24 036
Matériel informatique	33%	186 352	8 434	-	-	194 786	173 716	9 327	-	183 043	11 743
Animaux de service	20%	3 900	-	-	-	3 900	3 900	-	-	3 900	-
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	246 136	112 855	-	-	358 991	86 140	102 309	-	188 449	170 542
Immobilisations corporelles en cours		28 245	194 230	(7 246)	-	215 229	-	-	-	-	215 229
Avances, fournisseurs d'immobilisations		600 000	-	(600 000)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		5 551 682	3 797 317	-	(49 199)	9 299 800	2 850 652	392 364	(49 199)	3 193 817	6 105 983

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2017 à D : 1.741.077 contre D : 1.516.642 au 31 décembre 2016 et s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
Titres de participation	(A)	1 704 130	1 506 130
Prêts au personnel		58 700	6 600
Dépôts et cautionnements		1 412	3 912
<u>Total brut</u>		<u>1 764 242</u>	<u>1 516 642</u>
Provisions pour dépréciation des titres de participation "Intérieurs Côte d'Ivoire"		(23 165)	-
<u>Total net</u>		<u>1 741 077</u>	<u>1 516 642</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût d'acquisition/souscription</u>	<u>Montant total de la participation</u>	<u>% de détention</u>
Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
Société Intérieurs Côte d'Ivoire	1 353	34	46 330	41,00%
Société TALOS	1 980	100	198 000	99,00%
<u>Total</u>			<u>1 704 130</u>	

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent à la clôture de l'exercice, un montant net des résorptions de D : 289.518, contre D : 135.651, à la même date de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
Honoraires d'études préalables à l'introduction en bourse	403 672	135 651
Autres frais relatifs à l'introduction en bourse	30 604	-
Frais de publicité	12 650	12 650
<u>Total brut</u>	<u>446 926</u>	<u>148 301</u>
Résorptions antérieures	(12 650)	(8 434)
Résorptions de l'exercice	(144 758)	(4 216)

Total net

289 518

135 651

Les mouvements intervenus sur les autres actifs non courants se détaillent dans le tableau ci-après :

Note 6 : Autres actifs non courants (suite)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Honoraires d'études préalables à l'introduction en bourse	3 ans	135 651	268 021	403 672	-	134 557	134 557	269 115
Autres frais relatifs à l'introduction en bourse	3 ans	-	30 604	30 604	-	10 201	10 201	20 403
Frais de publicité	3 ans	12 650	-	12 650	12 650	-	12 650	-
TOTAUX		148 301	-	446 926	12 650	144 758	157 408	289 518

Note 7 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31 décembre 2017 un montant net de provisions de D : 2.735.477, contre D : 2.370.518 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Matières premières	198 175	125 344
- Matières consommables	49 930	45 820
- Emballages	2 734	3 744
- Produits intermédiaires	1 938 789	1 641 171
- Marchandises	48 372	64 494
- Stocks en transit	62 828	147 471
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>2 300 828</u>	<u>2 028 044</u>
- Produits encours	-	8 966
- Produits finis	449 649	348 508
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>449 649</u>	<u>357 474</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	(15 000)	(15 000)
<u>Total net</u>	<u>2 735 477</u>	<u>2 370 518</u>

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2017 un solde, net de provisions, de D : 5.642.540, contre D : 5.959.600 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
-	Clients ordinaires	5 055 692	5 485 144
-	Clients, effets à recevoir	57 548	49 141
-	Clients, retenues de garantie	75 761	54 964
-	Clients, factures à établir	546 936	515 698
-	Clients douteux	139 224	145 459
	<u>Total brut</u>	<u>5 875 161</u>	<u>6 250 406</u>
-	Provisions pour dépréciation des comptes clients	(232 621)	(290 806)
	<u>Total net</u>	<u>5 642 540</u>	<u>5 959 600</u>

8-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
-	Clients, sociétés du groupe	2 024 179	2 424 027
-	Clients, hors groupe	3 031 513	3 061 117
	<u>Total</u>	<u>5 055 692</u>	<u>5 485 144</u>

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
-	Fournisseurs, avances et acomptes	59 173	71 841
-	Personnel, avances et prêts	69 899	60 555
-	Etat, impôts et taxes	553 119	165 274
-	Comptes courants associés	48 967	-
-	Débiteurs divers	3 633	46 573
-	Charges constatées d'avance	37 688	16 671
-	Charges à récupérer	200 282	218 042
-	Produits à recevoir	-	1 319
	<u>Total brut</u>	<u>972 761</u>	<u>580 275</u>
-	Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	(12 255)	(2 977)
	<u>Total net</u>	<u>960 506</u>	<u>577 298</u>

9-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter	(voir note 26)	387 198	-
- Etat, TVA à reporter		838	-
- Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805
- Certificats de retenue à la source non parvenus		9 278	9 469
		<u>553 119</u>	<u>165 274</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le portant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cour de cassation et n'est pas définitivement dénouée. Les montants réglés à ce titre s'élèvent à D : 155.805.

9-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société "SMC".

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2017 à D : 441.032, contre D : 877.080 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- AMEN BANK		5 763	4 436
- UIB		120 426	99 214
- BIAT MARSА		-	225 010
- BTK LA MARSА		3 203	24 548
- ZITOUNA BANK		17 708	115 125
- ATTIJARI BANK		173 380	377 530
- ATTIJARI BANK COMPTE EN DEVISE		-	11 476
- BTS		42 575	19 227
- WIFAK BANK		8 744	-
- Caisses		24	514
- Régies d'avance et accreditifs		69 209	-
	<u>Total</u>	<u>441 032</u>	<u>877 080</u>

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Capital social	(A)	4 634 696	4 213 360
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		421 336	398 336
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Résultats reportés		636 682	170 547
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	(B)	<u>7 945 754</u>	<u>7 035 283</u>
- Compte spécial d'investissement		-	360 000
- Résultat après affectation au compte spécial d'investissement		1 280 916	1 814 479
<u>Résultat net de l'exercice (1)</u>		<u>1 280 916</u>	<u>2 174 479</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>9 226 670</u>	<u>9 209 762</u>
- Nombre d'actions (2)		4 467 316	4 134 593
Résultat par action (1)/(2)	(C)	0,287	0,526

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Mai 2017, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 421.336, pour le porter de D : 4.213.360 à D : 4.634.696 et ce, par l'incorporation de la réserve spéciale d'investissement et les résultats reportés pour respectivement D : 360.000 et D : 61.336. Cette augmentation est réalisée par la création de 421.336 actions nouvelles de un dinars chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2017, à D : 4.634.696 divisé en 4.634.696 actions de un dinar chacune.

(B) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2017 à D : 800.000, correspondant au solde du poste "Réserves pour réinvestissement exonéré".

(C) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(D) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
(exprimé en dinars)

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2015	3 983 360	1 453 040	383 944	800 000	91 764	1 119 847	-	7 831 955
Affectation approuvée par l'AGO du 5/05/2016			14 392		78 783	(889 847)	796 672	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 5/05/2016	230 000					(230 000)		-
Distribution de dividendes							(796 672)	(796 672)
Résultat net de l'exercice 2016						2 174 479		2 174 479
Soldes au 31 Décembre 2016	4 213 360	1 453 040	398 336	800 000	170 547	2 174 479	-	9 209 762
Affectation approuvée par l'AGO du 25/05/2017			23 000		527 471	(1 814 479)	1 264 008	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25/05/2017	421 336				(61 336)	(360 000)		-
Distribution de dividendes							(1 264 008)	(1 264 008)
Résultat net de l'exercice 2017						1 280 916		1 280 916
Soldes au 31 Décembre 2017	4 634 696	1 453 040	421 336	800 000	636 682	1 280 916	-	9 226 670

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2017 à D : 2.169.184. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2016		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2017	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES					-				
BIAT	600 000	Mensuellement (2010-2017)	-	17 549	-	-	(17 549)	-	-
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	-	-	2 590 000	(346 545)	(152 535)	2 090 920	346 545
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
ATTIJARI LEASING	45 097	Mensuellement (2015-2018)	2 013	11 473	-	(2 013)	(11 473)	-	2 013
ATTIJARI LEASING	28 761	Mensuellement (2015-2017)	-	8 704	-	-	(8 704)	-	-
CIL	49 792	Mensuellement (2015-2018)	3 937	14 734	-	(3 937)	(14 734)	-	3 937
ATTIJARI LEASING	61 299	Mensuellement (2016-2019)	28 392	16 141	-	(17 501)	(16 141)	10 891	17 501
ATTIJARI LEASING	61 187	Mensuellement (2016-2019)	29 747	15 982	-	(17 350)	(15 982)	12 397	17 350
ATTIJARI LEASING	46 087	Mensuellement (2017-2020)	-	-	46 087	(15 018)	(10 505)	20 564	15 018
ATTIJARI LEASING	66 768	Mensuellement (2017-2020)	-	-	66 768	(20 308)	(12 048)	34 412	20 308
Total			64 089	84 583	2 702 855	(422 672)	(259 671)	2 169 184	422 672

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2017 à D : 4.090.830, contre D : 3.105.674 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	13-1	2 694 205	1 557 950
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		400 232	455 771
- Fournisseurs, effets à payer		893 387	1 029 912
- Fournisseurs, factures non parvenues		78 013	57 360
- Fournisseurs d'immobilisations		24 993	4 681
<u>Total</u>		<u>4 090 830</u>	<u>3 105 674</u>

13-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe		1 736 757	1 136 312
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe		957 448	421 638
<u>Total</u>		<u>2 694 205</u>	<u>1 557 950</u>

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Clients, avances et acomptes		211 427	64 649
- Personnel, rémunérations dues		432	76 675
- Etat, impôt sur les sociétés à payer		-	352 315
- Etat, contribution conjoncturelle à payer		-	198 720
- Etat, divers impôts et taxes à payer		331 674	179 195
- Etat, dettes fiscales à payer		-	70 027
- Associés, comptes courants		62	2 334
- Actionnaires dividendes à payer		-	12
- CNSS		154 965	140 810
- Charges à payer		359 349	395 197
- Produits constatés d'avance		320 662	-
- Compte d'attente		1 885	5 000
<u>Total</u>		<u>1 380 456</u>	<u>1 484 934</u>

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts et dettes assimilées (note 12)	422 672	84 583
- Crédit à court terme ATTIJARI BANK	400 000	-
- Intérêts courus	11 497	-
- BIAT MARSA	26 047	-
<u>Total</u>	<u>860 216</u>	<u>84 583</u>

III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 16 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice D : 15.019.548, contre D : 14.768.121 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Ventes de marchandises taxables	12 487 626	12 350 295
- Ventes en suspension de taxes	867 510	575 611
- Ventes à l'exportation	1 649 772	1 837 083
- Prestations de services	3 220	2 847
- Prestations de services à l'export	11 420	2 285
<u>Total</u>	<u>15 019 548</u>	<u>14 768 121</u>

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 31 décembre 2017 à D : 48.979, contre D : 71.703 au 31 décembre 2016 et s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Ristournes perçues	41 368	65 094
- Subvention d'exploitation	7 611	6 609
<u>Total</u>	<u>48 979</u>	<u>71 703</u>

Note 18 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2017 à D : 9.120.355, contre D : 7.952.950 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Bois et dérivés	1 748 157	1 419 494
- Articles de quincaillerie	832 496	448 761
- Accessoires bureaux	366 038	390 321
- Accessoires de chaises	2 141 394	2 096 862
- Produits semi-finis	942 968	753 439
- Tissu mousse et cuire	333 716	331 316
- Marbres et verrerie	189 019	170 704
- Emballages	63 766	47 803
- Produits chimiques	54 762	48 178
- Frais sur import	740 914	622 678
- Sous-traitance	251 914	219 933
- Achats de marchandises	1 473 816	1 328 496
- Carburant	155 729	139 527
- Eau électricité et gaz	54 400	33 666
- Fournitures de bureau	26 445	33 689
- Autres	17 605	880
<u>Total</u>	<u>9 393 139</u>	<u>8 085 747</u>
- Variation des stocks de matières	(272 784)	(132 797)
<u>Total achats consommés</u>	<u>9 120 355</u>	<u>7 952 950</u>

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de l'exercice D : 2.096.152, contre D : 1.980.387 au 31 Décembre 2016 et se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Salaires et compléments de salaires	2 126 021	1 962 815
- Charges sociales	342 171	312 690
- Autres charges du personnel	16 252	18 109
- Provisions pour congés payés	(35 650)	29 103
- Transfert de charges	(352 642)	(342 330)
<u>Total</u>	<u>2 096 152</u>	<u>1 980 387</u>

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	20 284	21 761
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	372 080	326 505
- Dotations aux résorptions	144 758	4 216
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	23 165	-
- Dotations aux provisions pour risques et charges	-	45 749
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	95 082	186 276
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	9 278	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(153 267)	(88 983)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(67 972)
<u>Total</u>	<u>511 380</u>	<u>427 552</u>

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 1.982.794, contre D : 1.622.281 au 31 Décembre 2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Locations	51 561	76 033
- Entretien et réparations	152 237	140 460
- Assurances	88 338	88 974
- Autres	13 573	7 873
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>305 709</u>	<u>313 340</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	534 876	530 021
- Personnel extérieur à l'entreprise	443 206	399 642
- Publicité, publications et relations publiques	265 334	118 092
- Transports	42 799	21 609
- Voyages et déplacements	214 372	148 419
- Réceptions	22 474	13 380
- Frais postaux et de télécommunications	46 577	45 481
- Services bancaires et assimilés	30 478	22 733
- Jetons de présence	-	6 500
- Autres	10 495	2 501
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 610 611</u>	<u>1 308 378</u>
- TFP	20 115	18 819
- FOPROLOS	20 115	18 819
- TCL	34 572	33 887
- Droits d'enregistrement et de timbre	11 982	9 043

- Taxes sur les véhicules	10 663	9 917
- Autres	17 531	7 950
	<u>114 978</u>	<u>98 435</u>
<u>Total des impôts et taxes</u>		
- Transfert de charges	(48 504)	(97 872)
	<u>1 982 794</u>	<u>1 622 281</u>
<u>Total général</u>		

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 236.874, contre D : 17.373 au 31 Décembre 2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	96 109	4 667
- Intérêts sur crédits à court terme	3 505	487
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	14 306	8 082
- Intérêts créditeurs	(7 292)	(37 109)
- Pénalités	14 207	5 624
- Pertes de change	146 820	56 801
- Gains de change	(38 580)	(21 338)
- Autres	7 799	159
	<u>236 874</u>	<u>17 373</u>
<u>Total</u>		

Note 23 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 239.960, contre D : 239.964 en 2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Produits des participations	239 960	239 964
	<u>239 960</u>	<u>239 964</u>
<u>Total</u>		

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 23.536 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	14 500	50 362
- Apurement comptes créditeurs	9 036	10 115
	<u>23 536</u>	<u>60 477</u>
<u>Total</u>		

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 3.628 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Redressement fiscal	-	101 223
- Apurement compte débiteurs	3 628	4 353
<u>Total</u>	<u>3 628</u>	<u>105 576</u>

Note 26 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés a été liquidé comme suit :

<i>Résultat net de l'exercice</i>		1 280 916
<i>Réintégrations</i>		487 384
Impôt sur les sociétés	192 099	
Réceptions excédentaires	40 986	
Amendes et pénalités	6 308	
Dotations aux provisions	127 525	
Pertes exceptionnelles	3 628	
Autres charges non déductibles	96 322	
Timbre de voyage	780	
Perte de change non réalisée 2017	6 589	
Gain de change non réalisé 2016	13 147	
<i>Déductions</i>		436 933
Dividendes	239 960	
Gain de change non réalisé 2017	48 701	
Perte de change non réalisée 2016	2 925	
Reprise sur provisions	145 347	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		1 331 367
Provisions pour créances litigieuses	1 685	
Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export		1 329 682
Bénéfice provenant de l'export		147 065
<i>Chiffre d'affaires total</i>	15 019 548	
<i>Chiffre d'affaires à l'export</i>	1 661 192	
<i>Prorata du chiffre d'affaires à l'export</i>	11,06%	
Résultat fiscal après déduction du bénéfice provenant de l'export		1 182 617
<u>Impôt sur les sociétés</u>		<u>192 099</u>

Impôt sur les sociétés au taux de 15%	177 392	
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'export	14 707	
Retenues à la source		(297 915)
Acomptes provisionnels payés		(281 382)
<u>Impôt sur les sociétés à reporter</u>		<u>(387 198)</u>

IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 27 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Revenus	15 019 548	14 768 121
- Autres produits d'exploitation	48 979	71 703
- Transfert de charges	401 146	440 202
- Autres gains ordinaires	9 036	10 115
- Créances virées en pertes	(3 628)	(4 353)
- TVA collectée	2 357 152	2 349 758
- Clients et comptes rattachés en début de période	6 250 406	4 139 578
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(5 875 161)	(6 250 406)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(64 649)	(140 651)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	211 427	64 649
- Produits à recevoir en début de période	219 361	358 061
- Produits à recevoir en fin de période	(200 282)	(219 361)
- Produits constatés d'avance en fin de période	320 662	-
<u>Total</u>	<u>18 693 997</u>	<u>15 587 416</u>

Note 28 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	9 393 139	8 085 747
- Autres charges d'exploitation	1 982 794	1 622 281
- Redressement fiscal	-	101 223
- Production immobilisée	-	(8 074)
- Transfert de charges	48 504	97 872
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	2 056 522	1 725 334
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	235 387	607 734
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	179 195	169 448
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(331 674)	(179 195)

- Etat, dettes fiscales à payer en début de période	70 027	-
- Etat, dettes fiscales à payer en fin de période	-	(70 027)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	3 100 993	2 487 852
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(4 065 837)	(3 100 993)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(71 841)	(11 118)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	59 173	71 841
- Certificats de retenue à la source non parvenues en début de période	(9 469)	(11 011)
- Certificats de retenue à la source non parvenues en fin de période	9 278	9 469
- Autres créditeurs divers en début de période	7 334	15 186
- Autres créditeurs divers en fin de période	(1 947)	(7 334)
- Autres débiteurs divers en début de période	(46 573)	-
- Autres débiteurs divers en fin de période	52 600	46 573
- Charges constatées d'avance en début de période	(16 671)	(17 001)
- Charges constatées d'avance en fin de période	37 688	16 671
- Diverses charges à payer en début de période	200 824	269 847
- Diverses charges à payer en fin de période	(245 626)	(200 824)
- Charges à répartir	298 625	62 651
<u>Total</u>	12 942 445	11 784 152

Note 29 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Charges de personnel	2 096 152	1 980 387
- Transfert de charges	352 642	342 330
- Avances et prêts au personnel en début de période	(67 155)	(46 517)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	128 599	67 155
- Personnel, rémunérations dues en début de période	76 675	401
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(432)	(76 675)
- Personnel, charges à payer en début de période	194 373	51 095
- Personnel, charges à payer en fin de période	(113 723)	(194 373)
- C.N.S.S en début de période	140 810	121 697
- C.N.S.S en fin de période	(154 965)	(140 810)
<u>Total</u>	2 652 976	2 104 690

Note 30 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Charges financières nettes	236 874	17 373
- Intérêts courus en fin de période	(11 497)	-
<u>Total</u>	225 377	17 373

Note 31 : Impôts sur les bénéfices payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	192 099	613 656
- Charge de contribution conjoncturelle de l'exercice	-	198 720
- Etat, IS à payer en début de période	352 315	-
- Etat, IS à payer en fin de période	-	(352 315)
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en début de période	198 720	-
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en fin de période	-	(198 720)
- Etat, IS à reporter en début de période	-	(41 499)
- Etat, IS à reporter en fin de période	387 198	-
<u>Total</u>	<u>1 130 332</u>	<u>219 842</u>

Note 32 : Intérêts et dividendes reçus

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Produits des participations	239 960	239 964
<u>Total</u>	<u>239 960</u>	<u>239 964</u>

Note 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	18 898	7 054
- Investissements en immobilisations corporelles	3 665 564	730 936
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	4 681	1 363
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(24 993)	(4 681)
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	66 081	16 690
<u>Total</u>	<u>3 730 231</u>	<u>751 362</u>

Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-	3 638
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	14 500	50 362
<u>Total</u>	<u>14 500</u>	<u>54 000</u>

Note 35 : Dividendes et autres distributions

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(1 264 008) #	(796 672)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	(12)	(214 153)
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	12
<u>Total</u>	<u>(1 264 020)</u>	<u>(1 010 813)</u>

Note 36 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	371 799	876 566
- Régies d'avance et accréditifs	69 209	-
- Caisse	24	514
- Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	(26 047)	-
<u>Total</u>	<u>414 985</u>	<u>877 080</u>

Note 37 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• *La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 160.314 TTC.*

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 458.585.

• *La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 5.762.629 TTC.*

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.868.106.

Répartition des charges communes

• *La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 401.147.*

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 200.282.

• *La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter à la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 421.385.*

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 208.207.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

• *La société a acheté des marchandises auprès de la société BUREAU PLUS Sarl pour un montant de D : 1.407.713 TTC.*

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.277.007.

Le compte fournisseur, factures d'avoirs non parvenues "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 10.689.

• *La société a vendu des marchandises à la société BUREAU PLUS pour un montant de D : 213.705 TTC.*

Le compte client "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 122.432.

Location

La société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Beja pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Novembre 2012.

Le loyer supporté au titre de l'exercice, s'est élevé à D : 14.708.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 15.188 Euro soit D : 44.298.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 77.491.

SOCIETE PROPANNE

• La société a vendu des marchandises à la société "PROPANNE" pour un montant de D : 5.144 TTC.

Le compte client "PROPANNE" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.450.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "PROPANNE" pour un montant de D : 109.747 TTC.

Le compte fournisseur "PROPANNE" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 42.165.

SOCIETE TALOS

• La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 33.643 TTC.

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 33.641.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 2.809 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.165.

Avances en comptes courants

• Le compte courant associés "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 62.

• Le compte courant associés "SOCIETE TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 48.967.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2017 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 123.813.

Le Conseil d'Administration réuni le 10 Avril 2018 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2017, pour un montant brut de D : 85.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Le Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 65.871 dont un montant de D : 37.045 a été refacturé à votre société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Mai 2017 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2017 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 94.933 dont D : 16.159 de charges sociales.

Le Conseil d'Administration réuni le 13 Février 2017 a décidé la prise en charge totale du coût d'acquisition de 7 693 actions de la Société Atelier du Meuble à l'occasion de l'introduction de la société en bourse. Le coût d'acquisition de ses titres pour le compte de Mr Riadh KEKLI s'est élevé à D : 40.004.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 38 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation				Observation
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	9 028 180	8 874 355	70 464	75 198	8 163	
Autres charges d'exploitation	1 982 794	1 030 450	214 494	671 523	66 327	
Charges financières	282 746	213 373	34 041	24 027	11 305	
Impôts sur les sociétés	192 099	-	-	-	192 099	
Autres pertes ordinaires	3 628	3 628	-	-	-	
Charges de personnel	2 096 152	1 040 005	378 110	674 757	3 280	
Dotation aux amortissements et provisions	511 380	250 695	111 875	125 645	-	
TOTAL	14 096 979	11 412 506	808 984	1 571 150	304 339	

Note 39 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés	-						
a) Garanties personnelles	-						
Cautionnement	Néant	-	-	-	-	-	
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	400 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	300 000	AMEN BANK					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang)
	950 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier : - Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang) - Fond de commerce
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	4 240 000						
Engagements reçus	-						

a) Garanties personnelles	-					
Cautionnement	-					
Aval	-					
Autres garanties	-					
b) Hypothèques						
Hypothèques	-					
Nantissement	-					
c) Effets escomptés et non échus	-					
d) Créances à l'exportation mobilisés	-					
e) Abandon de créances	-					
Total	-					
Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé	-					
Crédit consenti non encore versé	-					
Opération de portage	-					
Crédit documentaire	91 256	BIAT/ATTIJARI				
Engagement par signature Caution	56 793	BIAT				
	65 681	ATTIJARI BANK				
	2 789	AMEN BANK				
Commande d'immobilisation	-					
Commande de longue durée	-					
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-					
Total	216 519					

La société ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

Note 40 : Engagements sur contrats de location-financement

<u>Rubrique</u>	Paiements minimaux HT au 31/12/2017	Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 31/12/2017
Moins d'un an	98 934	76 127
Plus d'un an et moins de 5 ans	82 639	78 264
Plus de 5 ans	-	-
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	181 573	154 391
Moins les montants représentant des charges financières	(27 182)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		154 391

Note 41 : Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 10 Avril 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 17.916.133, un bénéfice net de D : 1.280.916 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 414.985.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; et
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un

système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la « SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Avril 2018

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Opérations commerciales avec les parties liées

- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE BUREAU PLUS Sarl pour un montant de D : 1.407.713 TTC.
Le compte fournisseur « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.277.007.
Le compte fournisseur, factures d'avoirs non parvenues « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 10.689.
- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl pour un montant de D : 160.314 TTC.
Le compte fournisseur « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 458.585.
- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE TALOS Sarl pour un montant de D : 2.809 TTC.
Le compte fournisseur « SOCIETE TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.165.
- Votre société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 5.762.629 TTC.
Le compte client « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.868.106.
- Votre société a vendu des marchandises à la société BUREAU PLUS pour un montant de D : 213.705 TTC.
Le compte client « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 122.432.
- Votre société a vendu des marchandises à la société TALOS pour un montant de D : 33.643 TTC.
Le compte client « TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 33.641.

- La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 15.188 Euro soit D : 44.298.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 77.491.

- Votre société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Beja pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Novembre 2012.

Le loyer supporté au titre de l'exercice 2017, s'est élevé à D : 14.708.

B/ Répartition des charges communes

- Votre société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 401.147.
- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 421.385.

C/ Avances en comptes courants

- Le compte courant associé « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 62.
- Le compte courant associé « SOCIETE TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 48.967.

D/ Rémunérations des dirigeants sociaux

- Votre Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2017 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 123.813.

Le Conseil d'Administration réuni le 10 Avril 2018 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2017, pour un montant brut de D : 85.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant. La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 65.871 dont un montant de D : 37.045 a été refacturé à votre société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Mai 2017 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2017 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 94.933 dont D : 16.159 de charges sociales.

Le Conseil d'Administration réuni le 13 Février 2017 a décidé la prise en charge totale du coût d'acquisition de 7.693 actions de la Société Atelier du Meuble à l'occasion de son introduction en bourse. Le coût d'acquisition de ces titres pour le compte de Mr Riadh KEKLI s'est élevé à D : 40.004.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 30 Avril 2018

FINOR

Mustapha MEDHIOUB